

COMMUNE DE LUZE

CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mil vingt-trois, le lundi 3 Avril à 20 heures, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de Luze, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis sous sa présidence, en salle du conseil à la Mairie de Luze.

Liste des présents :

Marie-Françoise ALBERT, Fabien DESGRANGES, Gilbert DUHOUX, Jean-Paul GRESSARD, Odile ROËSS(à partir du point 3), Éric STEIB, David TOZZI, Sandrine VUERLI , Sylvaine WARTELLE.

Excusé : Loïc LAURENÇOT, Étienne SURLEAU, Émeline VAILLAUT-PRÉVOT
Pascal MONNIER

Le Maire, Éric Steib, ouvre la séance du conseil à 20 heures 05.

Désignation du secrétaire de séance : Fabien DESGRANGES

Émeline VAILLAUT-PRÉVOT a donné pouvoir à Sylvaine WARTELLE

Pascal MONNIER a donné pouvoir à David TOZZI

Loïc LAURENÇOT a donné pouvoir à Fabien DESGRANGES

Ordre du jour

1. Retour sur le Conseil d'École
2. Présentation du Budget Luzine 2023
3. Affectations des Résultats 2022 et Budget primitif communal 2023
4. Retour sur la commission travaux
5. Commerce itinérant sur la commune
6. Divers

1. Retour sur le Conseil d'école du 17/03/2023

- Actuellement il y a 75 élèves à l'école de Luze, il y a déjà 73 inscrits pour l'année 2023/24. A été évoquée la fermeture d'une classe à l'école de Couthenans à la prochaine rentrée.
- Les prochaines manifestations seront le 9 Juin (sortie au Zoo de Mulhouse) et le 1 Juillet (barbecue organisé par les Z'enfants D'abord)
- La coopérative scolaire a une trésorerie de 4135 €.
- Soucis au périscolaire d'Echenans avec des enfants qui n'ont pas toujours des serviettes pour leurs repas.

2. Présentation du Budget Luzine 2023

Le Maire et Président du Syndicat de la Luzine présente les résultats 2022 et le budget 2023 qui seront votés lors de la réunion du comité syndical le jeudi 6 avril.

- Pour la section exploitation, le résultat est de 1722,34 € et pour la section investissement, le résultat est de 502,55€
- L'excédent global est de 116 663,75€
- En 2022 comme en 2023, le Syndicat de la Luzine a un bouclier tarifaire concernant le tarif des consommations électriques puisque les élus avaient validé un contrat à prix bloqué jusqu'en 2025.
- En recettes d'exploitation le Syndicat reçoit de la commune de Luze 12 000€ et de la commune de Chagey 11 000€.
- Pour 2023, il y aura une dépense de 80 000€ pour le diagnostic assainissement en section investissement et il est prévu une subvention de 62 000€ pour ce même diagnostic en recette investissement.

3. Affectation des Résultats 2022 de la commune sur l'exercice 2023 et Budget Primitif communal 2023

Affectation des résultats 2022

Le 1^{er} adjoint Fabien Desgranges présente l'affectation des résultats de la commune pour le Budget 2023. En fonctionnement, il s'agira de reporter en recette section fonctionnement article 2 la somme de 420 041,15 € et en section investissement dépense article 001 : 12 990,57 € et en recette article 1068 : 12 990,57 €

Délibération : Le Maire soumet au vote l'affectation des résultats 2022 de la commune sur l'exercice 2023.

Vote : oui à l'unanimité

Budget prévisionnel communal 2023

Fabien Desgranges présente le Budget Primitif 2023, qui a été travaillé en commission finances. Il est établi dans la nouvelle norme comptable M57, qui sera obligatoire pour toutes les communes à partir de 2024.

Il s'élève à 795 929.15€ pour la section fonctionnement. En dépenses fonctionnement les charges générales sont de 110 580€ et les charges de personnels de 165 380€. En recette fonctionnement les impôts et taxes sont de 66 500€, la fiscalité locale est de 93 283€ et les dotations états sont de 103 934€.

Il s'élève à 510 567,65€ pour la section investissement et concernant les dépenses d'investissement plusieurs réflexions sont en cours concernant des poses de ralentisseurs, l'enfouissement du réseau électrique sur certaines rues et la réfection de certaines routes.

Délibération : Le Maire soumet au vote la proposition de budget primitif 2023.

Vote : oui à l'unanimité

4. Retour sur la commission travaux du 18/03

- Le 3^{ème} adjoint Gilbert DUHOUX présente les travaux en cours dans le logement communal. Les murs ont été complètement repeints par l'emploi aidé. Concernant la recherche de nouveaux locataires, il y a déjà 10 familles intéressées.
- Le Maire explique que tous les propriétaires du 2^{ème} lotissement dont le terrain jouxte le bassin de rétention, sont d'accord pour entretenir la bande communale le long du bassin, en échange de quoi ils seront libres d'occuper le terrain à la condition de laisser le passage.
- Il y a le projet d'isoler le plancher du dernier étage de l'école situé sous le toit afin de gagner en performance énergétique (environ 200 m2 de surface)
- Les membres de la commission travaux se sont rendus Rue de la Grande Goutte pour évaluer l'état de la route en vue de sa réfection ainsi que l'enfouissement du réseau électrique avec le SIED70.
- Au cimetière, les 2 lots des 24 emplacements d'urnes cinéraires sont déjà quasiment tous remplis. Il faut créer un 3^{ème} lot.
- Au 2^{ème} lotissement « Domaine de Montfaucon », les travaux de finitions concernant la voirie sont en cours.

5. Commerce itinérant sur la commune

Le maire annonce qu'il a été contacté par une entreprise de restauration rapide qui souhaiterait vendre de la friture de poisson 1 mercredi sur 2 de 17h30 à 20h30. Un accord de principe lui a été donné pour qu'elle puisse faire son commerce sur le parking de l'école.

6. Divers

Ateliers participatifs

Fabien Desgranges présente une synthèse des ateliers participatifs qui ont été organisés par la CCPH le 13 Décembre 2022. 4 thèmes y ont été abordés : Bâtiment Economie, Mobilité et Adaptation au changement climatique. Pour chacun de ses thèmes ont été dégagés les forces, faiblesses et propositions pour l'avenir sur le territoire de la CCPH.

Tarification électrique à la MTL

Le Maire propose, après étude à la clé, que lors du prochain conseil municipal, il y ait un vote en faveur d'une tarification de 0,20 € / kwh consommé pour tout locataire de la MTL.

CCPH

Concernant le Budget 2023 de la CCPH, le maire annonce qu'il n'y aura pas de hausse de la taxe CFE concernant les entreprises de la CCPH, et concernant les FRANCAS la question va être posée à la CCPH si il faut les garder ou non en tant que prestataire assurant l'encadrement dans les périscolaires.

Sous Préfet

Le sous préfet est venu à la rencontre du Maire et des conseillers le mercredi 22 Mars. A été évoqué le problème des déserts médicaux, du développement économique sur le secteur, et de l'élaboration du futur PLUi.

Grue

Concernant la grue, rue de la Morette , son propriétaire souhaiterait que si la commune la démonte, il puisse à tout moment avoir la possibilité de la remonter : le Maire refuse catégoriquement cette proposition.

CDF

Le Comité Des Fêtes a subit 2 démissions : la secrétaire et la trésorière.

4 Fleurs

Pour le label 4 fleurs la visite aura lieu le 27 avril.

Eau

La commune, vu l'arrêté préfectoral ne peut plus faire arroser les espaces verts et la voirie.

Défibrillateur

La formation au défibrillateur a eu lieu pour les élus le lundi 20 Mars. Des prospectus avec les consignes d'utilisation seront distribués dans les boîtes aux lettres.

Jardins du Mont Vaudois

Le Maire indique qu'il a rencontré des représentants des Jardins du Mont Vaudois, venant lui faire part des soucis financiers de l'association.

Questions

Il est demandé à ce qu'un panneau de signalisation routière soit nettoyé rue de la Fontaine.

Le Maire clôt la séance à 22h15.
